

réparer a son égard l'injustice des hommes. Il était trop tard pour reprendre une carrière brisée et empêcher que le monde officiel, privé de son concours glorieux, pût dire à son sujet, non sans amertume :

Rien ne manque à sa gloire, il manquait à la nôtre.

Non, la journée du 4 février 1860 n'a rien changé à l'illustration de notre confrère, elle a plutôt servi de point de départ à sa renommée, elle a permis d'inventorier les richesses de sa veine et de ses incessants labours, de raconter les succès et les services du magistrat, calomnié par les cabales de la concurrence et de l'ambition, de dérouler quelques pages de cette *Fie judiciaire*, si accablante pour ses persécuteurs, et qu'il a eu la générosité d'omettre toujours dans la nomenclature de ses œuvres, en signe de pardon a ses ennemis. Après s'être justifié, parce qu'on l'avait traité comme un coupable, il a gardé quatorze ans, sans plus se plaindre, cette blessure toujours saignante dans le fond de son cœur. Retiré du monde, il voulait bannir h jamais le souvenir de ses déceptions, de ses promesses et de ses haines, et circonscrire le reste de ses jours dans ces frais vallons de Cessy, propices a l'inspiration et au perfectionnement esthétique, en présence des beautés de la nature, si frappantes dans les sites du pays de Gex.

Rura mihi et rigui placcant in vallibus amnes,
Flumina amem sylvasque inglorius. 0 ubi campi
Sperchiusque et virginibus bacchata lacamis
Taygete ! 0 quis me gelidis in vallibus Userai
Sistat et ingenti ramorum protegat umbrà.

(Virg., *Georg.*, lib. it, v. 485-9.)

Oh ! qu'ils viennent dans ces contrées,
Ceux que l'ambition dévore sourdement,
Pont la soif des honneurs fait le secret tourment ;
Qu'ils viennent : de ces monts les brises éthérées